AUTORISATION DE CAPTATION ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE

Gala du Club de la Presse et de la Communication du Gard – 4 décembre 2026
Organisateur : Club de la Presse et de la Communication du Gard
Événement : Gala du 4 décembre 2026
Lieu : Centre des Congrès H2, Nîmes

1. Objet de l'autorisation

Dans le cadre du Gala du Club de la Presse et de la Communication du Gard, organisé le 4 décembre 2026, des photographies et vidéos pourront être réalisées afin de valoriser l'événement, ses participants et les activités du Club.
Je suis informé(e) que mon image pourra être captée et que sa diffusion est soumise à mon consentement préalable, selon les modalités définies ci-dessous.

2. Conditions d'utilisation

Les photographies et vidéos autorisées seront utilisées exclusivement pour les finalités et sur les supports suivants : Annuaire 2027 du Club, réseaux sociaux, site internet.
L'autorisation est accordée à titre gratuit, pour une durée de **3 ans à compter du 4 décembre 2026**, pour les utilisations décrites dans le présent document.

3. Protection des données personnelles et retrait du consentement

Les photographies permettant de m'identifier constituent des données personnelles. Elles seront traitées par le Club dans le respect de la réglementation applicable.
Je peux retirer mon consentement à tout moment en adressant ma demande à :
Contact du Club : coordination@clubdelapresse30.fr
Le retrait du consentement n'affectera pas les utilisations effectuées avant ce retrait. Le Club prendra les mesures nécessaires pour mettre fin aux éventuelles utilisations futures.